

EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCEDURES D'ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

1.1 Renseignements généraux	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
Précisez l'intitulé précis de la procédure engagée : – PLU ou carte communale ? – élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, etc ? Modification de droit commun du PLU de la commune	Chénas (69053)

1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :	
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	Non concerné.
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	Non concerné.

2. Coordonnées

2.1 Identification de la personne publique responsable	
Qui est la personne publique responsable ?	Communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB)
Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?	105, rue de la République - CS 30010, 69 220 Belleville Tél. / Fax. : 04 74 66 35 98 / 04 74 66 26 40 Mail : contact@ccsb-saonebeaujolais.fr
NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.	

3. Caractéristiques générales de votre projet

3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?	
Oui	Si oui, indiquez la date d'approbation du document et précisez si une procédure de révision du SCoT est en cours Si non, indiquez si un projet de SCoT est en cours SCoT du Beaujolais approuvé le 29 juin 2009 puis modifié le 7 avril 2019.

3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?	
Oui	Si oui, précisez sa date d'approbation et s'il a fait l'objet ou non d'une évaluation environnementale <ul style="list-style-type: none"> - Oui PLU existant avec plusieurs procédures d'évolution : <ul style="list-style-type: none"> o M1 approuvée le 19/12/2019 o M2 approuvée le 06/02/2020 o M3 approuvée le 22/10/2020 <p>Si votre projet concerne une révision allégée ou une modification de ce document d'urbanisme, précisez quelle est la nature des évolutions et joignez en annexe les documents actuels (plan de zonage et règlement AVANT et APRÈS évolution)</p>

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?																																																																
Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	Population municipale INSEE 2018 : 544 habitants																																																															
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	Environ 8.18 km ²																																																															
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	Intégration de 4 nouveaux changements de destination sur des bâtiments existants																																																															
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles. Annexe à joindre : document graphique du plan en vigueur ou du projet	Indiquez les données en surface ou en pourcentage <table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de zone</th> <th>Type de zone (complet)</th> <th>Superficie (en hectares)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Les zones urbaines</td> <td>17,4</td> </tr> <tr> <td>Ua</td> <td>Centralité historique</td> <td>4,2</td> </tr> <tr> <td>Ub</td> <td>Centralité élargie</td> <td>8,5</td> </tr> <tr> <td>Ue</td> <td>Secteur d'équipement</td> <td>1,4</td> </tr> <tr> <td>Uh</td> <td>Secteur de gestion des quartiers d'habitat</td> <td>2,4</td> </tr> <tr> <td>Ui</td> <td>Secteur d'activités économiques</td> <td>0,9</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Les zones à urbaniser</td> <td>0,8</td> </tr> <tr> <td>AU</td> <td>Zone à urbaniser à vocation d'habitat</td> <td>0,8</td> </tr> <tr> <td colspan="2">La zone agricole</td> <td>462,5</td> </tr> <tr> <td>A</td> <td>Zone agricole</td> <td>38,2</td> </tr> <tr> <td>Ai</td> <td>Secteur d'activité artisanale</td> <td>0,1</td> </tr> <tr> <td>Ap</td> <td>Secteur d'intérêt patrimonial</td> <td>2,6</td> </tr> <tr> <td>As</td> <td>Secteur agricole inconstructible</td> <td>421,6</td> </tr> <tr> <td colspan="2">La zone naturelle</td> <td>334,5</td> </tr> <tr> <td>N</td> <td>Zone naturelle</td> <td>323,6</td> </tr> <tr> <td>Ne</td> <td>Secteur d'équipements</td> <td>1,5</td> </tr> <tr> <td>NL</td> <td>Secteur de loisirs</td> <td>5,4</td> </tr> <tr> <td>Np</td> <td>Secteur d'intérêt patrimonial</td> <td>2,4</td> </tr> <tr> <td>Np1</td> <td>Secteur d'intérêt patrimonial</td> <td>1,6</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>815,2</td> </tr> </tbody> </table>	Type de zone	Type de zone (complet)	Superficie (en hectares)	Les zones urbaines		17,4	Ua	Centralité historique	4,2	Ub	Centralité élargie	8,5	Ue	Secteur d'équipement	1,4	Uh	Secteur de gestion des quartiers d'habitat	2,4	Ui	Secteur d'activités économiques	0,9	Les zones à urbaniser		0,8	AU	Zone à urbaniser à vocation d'habitat	0,8	La zone agricole		462,5	A	Zone agricole	38,2	Ai	Secteur d'activité artisanale	0,1	Ap	Secteur d'intérêt patrimonial	2,6	As	Secteur agricole inconstructible	421,6	La zone naturelle		334,5	N	Zone naturelle	323,6	Ne	Secteur d'équipements	1,5	NL	Secteur de loisirs	5,4	Np	Secteur d'intérêt patrimonial	2,4	Np1	Secteur d'intérêt patrimonial	1,6	TOTAL		815,2
Type de zone	Type de zone (complet)	Superficie (en hectares)																																																														
Les zones urbaines		17,4																																																														
Ua	Centralité historique	4,2																																																														
Ub	Centralité élargie	8,5																																																														
Ue	Secteur d'équipement	1,4																																																														
Uh	Secteur de gestion des quartiers d'habitat	2,4																																																														
Ui	Secteur d'activités économiques	0,9																																																														
Les zones à urbaniser		0,8																																																														
AU	Zone à urbaniser à vocation d'habitat	0,8																																																														
La zone agricole		462,5																																																														
A	Zone agricole	38,2																																																														
Ai	Secteur d'activité artisanale	0,1																																																														
Ap	Secteur d'intérêt patrimonial	2,6																																																														
As	Secteur agricole inconstructible	421,6																																																														
La zone naturelle		334,5																																																														
N	Zone naturelle	323,6																																																														
Ne	Secteur d'équipements	1,5																																																														
NL	Secteur de loisirs	5,4																																																														
Np	Secteur d'intérêt patrimonial	2,4																																																														
Np1	Secteur d'intérêt patrimonial	1,6																																																														
TOTAL		815,2																																																														

3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?	
Annexe à joindre : pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)	

3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?	
Orientation	Objectifs
1 – Un cadre de vie de qualité recentré sur le bourg	1.1 - Maîtriser et structurer le développement urbain et adapter le développement démographique aux capacités structurelles de la commune 1.2 – Renforcer la centralité villageoise 1.3 - Préserver le fonctionnement écologique du territoire et les qualités paysagères du territoire 1.4 – Maintenir des conditions favorables à l'activité agricole
2 – Un territoire équilibré favorisant la diversité sociale et générationnelle	2.1 - Favoriser une mixité et une qualité résidentielles 2.2 - Accompagner l'intégration des habitants

3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?
Annexe à joindre : délibération engageant la procédure
Par exemple :
La Communauté de Communes Saône Beaujolais, disposant de la compétence urbanisme sur son territoire, a prescrit la modification n°4 du PLU de Chénas pour faire évoluer plusieurs points du document d'urbanisme de la commune :
<ul style="list-style-type: none"> • La mise à jour de la liste des bâtiments susceptibles de faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme ; • L'ajustement du règlement écrit afin d'adapter les règles concernant les clôtures.

3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?		
Oui	Non	<i>Si oui, précisez les caractéristiques de cette UTN en application de l'article R122-8 du code de l'urbanisme (description de la nature du projet et de ses dimensions avec, le cas échéant, la surface de plancher créée)</i>
		NON

3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?			
	oui	non	Le cas échéant, précisez :
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :		X	
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?		X	

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...			
	oui	non	Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la loi Montagne ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270		X	
Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»		X	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ? http://www.gesteau.eaufrance.fr/	X		SDAGE Rhône Méditerranée Corse entré en vigueur le 21 décembre 2015.
Autres :	X		

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...		
	oui	non
Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...		
		Le cas échéant, précisez Communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB)

3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ? Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone Intégration de 4 nouveaux changements de destination sur des bâtiments existants en zone A
--

4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Présentation de votre projet	
À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre	<ul style="list-style-type: none"> • Commune de centralité urbaine • Commune péri-urbaine de première couronne • Commune péri-urbaine éloignée • Pôle de vie au sein d'un espace péri-urbain • Pôle rural ou centre-bourg dans un espace rural • Commune rurale • Autre : (précisez) Commune rurale
4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :	
Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ? http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp	2007 : 469 habitants 2017 : 545 habitants ; soit une évolution de 16.20% sur 10 ans ; soit une croissance annuelle moyenne de 1.51% par an sur 10 ans
Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ? Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine ? Combien de logements seront réhabilités ?	Préciser ici (ou en annexe) comment les perspectives démographiques se traduisent en besoin de logements sur votre commune Concernant les changements de destinations, la modification du PLU en ajoute 4. Avec un nombre de personnes moyen par ménage de 2,52 en 2017 selon l'INSEE, cela correspond à une augmentation de 10 habitants supplémentaires.
Combien de logements vacants avez-vous sur votre commune (s) ?	47 en 2017 selon l'INSEE
Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.	Non estimé. Non concerné par le projet de modification.
Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?	Non estimée. Pas d'ouverture de zones à l'urbanisation.
Quelle sera la surface moyenne par logement ?	Non estimée.
Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en œuvre	
Les changements de destinations permettent de construire des logements en zones A et N, tout en n'induisant pas de consommation foncière supplémentaire (utilisation d'anciens bâtiments agricoles).	
4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :	
Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le	

4.1 Présentation de votre projet	
SCoT ?	Non concerné par la présente modification de droit commun du PLU.
Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?	
S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire : <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	
S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT: <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	
Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?	Non concerné par la présente modification de droit commun du PLU.
Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)	
Non concerné par la présente modification de droit commun du PLU.	

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?
Des espaces agricoles ?	X		Les changements de destinations identifiés sont, entre autres, justifiés au regard de leur absence de gêne vis-à-vis d'une exploitation agricole : Les zones agricoles ayant vocation à favoriser l'activité agricole, les changements de destination ne doivent pas gêner cette dernière ni créer des conflits d'usage.
Des espaces boisés ?		X	Non concerné par la présente modification de droit commun du PLU.
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?	X		Les changements de destinations identifiés sont, entre autres, justifiés au regard de leur absence de gêne vis-à-vis d'une exploitation agricole : Les zones agricoles ayant vocation à favoriser l'activité agricole, les changements de destination ne doivent pas gêner cette dernière ni créer des conflits d'usage.
Complétez si nécessaire			

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		X	<i>Expliquez, par exemple en annexe, si votre projet peut avoir des incidences sur ces sites Natura 2000 ou non et pourquoi. Si vous avez déjà réalisé une évaluation d'incidences Natura 2000, joignez-la en annexe.</i>

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Un parc naturel national ou régional ?		X	
Une réserve naturelle nationale ?		X	
Un espace naturel sensible ?		X	
Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		X	
Un arrêté préfectoral de protection de biotope ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		X	
Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?		X	
Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ? https://www.eaurmc.fr/ https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html		X	

4.4 Continuités écologiques			
Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?	X		A l'échelle du PLU des corridors ont été repérés par une trame au titre de l'article L151-23 du CU ainsi qu'avec une intégration à la zone N. La présente modification du PLU n'impacte pas ces zones.
Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map	Non concerné par la présente modification de droit commun du PLU.		

4.5 Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site classé ou projet de site classé ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		X	Les changements de destinations identifiés sont , entre autres, justifiés au regard de leurs intérêt architectural ou patrimonial.
Site inscrit ou projet de site inscrit ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		X	Sur les autres points : non concerné par la procédure en cours
Site patrimonial remarquable (y compris		X	

4.5 Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés ?			
Éléments majeurs du patrimoine ? http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/		X	
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?		X	
Complétez si nécessaire			

4.6 Ressource en eau			
Captages			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
Autres captages prioritaires ?		X	
Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales			
Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?	X		Les changements de destinations identifiés sont , entre autres, justifiés au regard de l'existence des infrastructures de voirie et réseaux divers adaptés.
Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/	X		Les changements de destinations identifiés sont , entre autres, justifiés au regard de l'existence des infrastructures de voirie et réseaux divers adaptés.
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire?	X		

4.7 Sols et sous-sol			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ? http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php		X	

4.7 Sols et sous-sol

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ? http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&carte=		X	
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		X	
Complétez si nécessaire			

4.8 Risques et nuisances			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Risques ou aléas naturels ?	X		Le bâtiment susceptible de faire l'objet d'un changement de destination n°5 est situé en zone d'aléa glissement de terrain faible (G1)
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?		X	
Nuisances ?		X	
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?		X	
Complétez si nécessaire			

4.9 Air, énergie, climat			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Y a t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire	X		Desserte par les cars du Rhône
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		X	
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ? Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?		X	
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		X	
Complétez si nécessaire			

5. Annexes (rappel)


Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :

- pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;
- pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)

Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	<input type="checkbox"/>
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...)	
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP, ...)	

6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

<p>Date :</p> <p>Lieu :</p>	<p>NOM PRENOM</p> <p>SIGNATURE</p>
---	--

Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.	
Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple	 <p> Mylène Bourcier <i>Chargée de mission Urbanisme</i> P : 06 49 53 39 80 mail: m.bourcier@ccsb-saonebeaujolais.fr Communauté de Communes Saône-Beaujolais 105 rue de la République - CS 30010 - 69823 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS T: 04 74 06 11 11 - F: 04 74 06 11 12 - contact@ccsb-saonebeaujolais.fr www.ccsb-saonebeaujolais.fr </p>
Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel	<p> Communauté de Communes Saône-Beaujolais 105 rue de la République - CS 30010 - 69823 BELLEVILLE cedex T: 04 74 06 11 11 - F: 04 74 06 11 12 </p> <ul style="list-style-type: none"> • m.bourcier@ccsb-saonebeaujolais.fr et contact@ccsb-saonebeaujolais.fr